

Communiqué spécial



INONDATIONS : LA COURSE CONTRE LA MONTRE EST ENGAGÉE !

Cernay-la-Ville, le 27 octobre 2024

Les 9 et 17 octobre derniers, notre village a subi deux épisodes d'inondations inédites. Pendant les jours qui ont suivi, l'équipe municipale a été engagée pleinement dans la gestion des conséquences immédiates de la crise : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (obtenue à ce jour pour les 9 et 10 octobre), aide au nettoyage des maisons et à l'enlèvement des déchets, nettoyage des rues et des bâtiments municipaux impactés (salle municipale, maison de santé...), suivi des personnes isolées qui n'ont pu revenir dans leur logement, mise en place d'une cellule médico-psychologique en lien avec le SAMU et la Croix-Rouge... La solidarité des Cernaysiens ainsi que l'aide des services de l'État nous ont permis d'affronter tous ensemble ces premiers jours difficiles pour que chacun puisse retrouver des conditions de vie acceptables.

Pour chaque Cernaysien impacté dans son foyer, le chemin de la reconstruction est encore long (passage des experts, travaux et réameublement, évacuation des déchets...). Les traces matérielles et psychologiques de cette catastrophe sont encore bien présentes. Nous resterons à leur écoute pour les accompagner.

Pendant la nuit du 17 octobre, nous avons activé notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mis en place une organisation qui nous a permis de centraliser les appels en mairie, d'informer les Cernaysiens, de porter secours aux personnes en difficulté, de coordonner l'intervention des services techniques, des élus et des secours, de mettre les routes en sécurité, donc d'être plus réactifs que lors du premier épisode du 9 octobre. Toutefois, ce plan pourrait être complété au regard de l'expérience des événements récents. Dans cette optique, nous organiserons, très prochainement, une réunion publique pour partager avec vous ce qui existe et vous consulter pour élaborer un PCS plus ambitieux qui nous permettra de faire face avec plus d'efficacité aux aléas climatiques. Une restitution (synthèse du PCS et consignes des bonnes pratiques en cas de crise) sera ensuite partagée avec tous les Cernaysiens.

Mais la gestion de crise récurrente n'est bien sûr pas l'objectif. Pour nous, s'engage maintenant une course contre la montre, visant à mettre en place un plan de prévention ambitieux et efficace qui mettra notre village à l'abri. Nous aurons besoin, pour cela, de l'appui de nombreux partenaires.

Nous contacter

2, rue de l'église - 78720 - Cernay-la-Ville



01.34.85.21.35



mairie.secretariat@cernaylaville.net



<http://www.cernaylaville.fr>



mairiedecernaylaville



Dans un premier temps, il nous faut disposer d'un état des lieux plus précis des réseaux d'Eaux Pluviales (EP) et d'Eaux Usées (EU). La réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), lancée en 2022 en collaboration avec le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), devra être complétée au regard des événements récents, en faisant un point très précis sur les zones de fragilités de notre réseau.

Nous sommes, par ailleurs, en train de réaliser un diagnostic exact des causes des inondations, parcelle par parcelle, car si le débordement du Rouillon et le ruissellement agricole sont les causes premières de ces événements, le refoulement des réseaux EP et EU a aggravé la situation à certains endroits.

Ce travail doit impérativement être fait de façon exhaustive et minutieuse. Nous aurons besoin de nous appuyer sur le bureau d'étude en charge du SDA mais également sur les copropriétés et les habitants impactés dont les témoignages permettront de comprendre les causes précises des inondations de chaque habitation.

La communauté d'agglomération, avec sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), nous assistera dans ce travail et dans le financement des travaux à venir.

Concernant le ruissellement agricole, nous avons d'ores et déjà engagé le dialogue avec les agriculteurs qui exploitent les parcelles jouxtant notre village pour mettre en place des actions correctives rapides.

Mais il nous faut impérativement nous appuyer, pour établir un diagnostic et des préconisations, sur des professionnels capables de réaliser des modélisations dans une logique globale. Car le risque de mettre en place des travaux sans une vue d'ensemble serait de déplacer le problème d'un secteur du village à l'autre, ou de déverser trop vite sur les communes de la Vallée qui ont, elles aussi, beaucoup souffert. Le Parc naturel régional, ainsi que l'Agence Seine Yvelines Environnement, nous accompagneront dans les prochaines semaines pour établir une stratégie.

La commune prendra ses responsabilités pour que tout cela se fasse dans un temps le plus court possible, en prenant sa part financière aux travaux envisagés. Il nous appartiendra ensuite de rappeler chacun à ses obligations et à ses responsabilités afin que la commune soit accompagnée par la communauté d'agglomération, le département, la région, ... pour cette nouvelle charge financière.

Bien conscients de la détresse des victimes et de l'anxiété que génère chaque événement pluvieux, nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée du sujet.

Vous pouvez compter sur l'engagement plein et entier de toute l'équipe municipale.

Claire Chéret, votre Maire



Nous contacter

2, rue de l'église - 78720 - Cernay-la-Ville



01.34.85.21.35



mairie.secretariat@cernaylaville.net



<http://www.cernaylaville.fr>



mairiedecernaylaville